

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 2 septembre 2020 – 9h30

COMPTE-RENDU

Étaient présent.e.s

Mesdames

- Maïla DOUKOURÉ
- Frédérique DUPERRET
- Julie LAURENT
- Olivia REGGIANI
- Caroline TRONQUOY

Messieurs

- Martin BIDOU
- Jérémie BRETA
- Sylvain CLOCHARD
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN
- Boris THOMAS

Y assistaient

- Béatrice BOURSIER
- Agathe BOISMORAND

Était excusé.es :

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT, pouvoir à Stéphane LIBS
- Paul-Marie CLARET, pouvoir à Martin BIDOU

13 administrateurs sur 13 présents ou représentés.

Christine Beauchemin-Flot rejoindra le CA en début d'après-midi car elle assiste au rendez-vous avec la Ministre de la Culture Madame Roselyne Bachelot, Madame Sophie-Justine Lieber, Directrice de cabinet, Richard Patry, Olivier Grandjean et Cédric Aubry de la FNCF au sujet du plan de relance.

1. Validation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu du CA du 1^{er} juillet 2020 a été validé à l'unanimité par les administrateurs présents et représentés.

2. Date élection bureau et organisation du bureau

Habituellement, un Conseil d'Administration est organisé en juin à la suite de l'Assemblée Générale du syndicat à Cannes pour élire son nouveau bureau. Le prochain CA ayant lieu le 4 novembre, un CA en visio-conférence est prévu mercredi 30 septembre à 9h30, afin d'élire le nouveau bureau suite à l'Assemblée du Scare, qui se tiendra cette année exceptionnellement à Deauville le 22 septembre. IL fournira également l'occasion d'accueillir les nouveaux administrateurs élus et faire le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020.

Paul-Marie Claret, membre du CA et gérant des Méliès à Saint-Etienne, a recommandé aux membres du CA Justine Dravet, ancienne employée du Méliès, pour un stage de 3 mois à deux-tiers temps. Il a été décidé que Justine aidera l'équipe permanente du syndicat – Béatrice Boursier et Agathe Boismorand - dans l'organisation de l'Assemblée Générale pendant le Congrès de Deauville.

3. Assemblée Générale 2020

3.1 Organisation

La date de la tenue de l'Assemblée Générale au Centre International de Deauville, prévue pour lundi 21 septembre est décalée au mardi 22 septembre à 18h pour des raisons de logistique.

Les élections pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration du SCARE sont ouvertes depuis le 15 juillet. Comme l'an dernier, ce vote est réalisé exclusivement en ligne, sur une plateforme dédiée (<http://voteca2020.scare.fr/>). Le syndicat a atteint le quorum concernant les votes électroniques. Les adhérents du Scare n'ayant pas encore voté pourront toutefois le faire jusqu'au lundi 21 septembre. Le dépouillement des résultats se fera lors de l'Assemblée Générale, mardi 22 septembre.

Les administrateurs du Scare ambitionnent d'organiser une AG plus dynamique que les années précédentes, avec projection d'une présentation. Seront présents à l'Assemblée Générale les partenaires du syndicat : Fernando Gonçalves de GB assurance, Thierry Chevillard et Roukia Abdou de Blue Efficience et Eric Marti de Comscore.

En dépit de l'avis défavorable de Christine Beauchemin-Flot et Stéphane Libs co-présidents du Scare, les administrateurs affirment que le Scare doit organiser un cocktail dînatoire, à l'issue de l'Assemblée Générale. L'organisation du cocktail dînatoire permettra au Scare de donner l'exemple dans la mise en place d'une réunion entre professionnels possible dans le respect des conditions sanitaires et de montrer son soutien à ses confrères restaurateurs. Selon Paul-Marie Claret : « Le Scare doit défendre l'espace de liberté. On peut organiser un cocktail de manière conviviale, de manière sereine, tout en respectant les conditions sanitaires ». Le Scare a voté l'organisation d'un cocktail offert pour ses adhérents et ses quelques invités dans le respect des règles sanitaires à Deauville (port du masque lors des déplacements, assis à table ou debout autour d'une mange-debout, en extérieur). Résultat des votes :

- Pour : 8 ;
- Contre : 2 ;
- Abstention : 3.

La tenue du Congrès à Deauville est quasiment confirmée par la FNCF.

Par ailleurs, contrairement aux précédentes AG lors desquelles des tote-bags étaient offerts aux adhérents, le syndicat fera broder des masques au logo du SCARE, en tissu certifié DGA, selon norme AFNOR S76-001, qui seront distribués lors de l'AG.

3.2 Rapport moral, d'activité et financier

La présentation Powerpoint qui sera projetée pour accompagner la lecture du rapport d'activité est présentée aux administrateurs. Dans la perspective d'une AG dynamique, les vice-présidents Frédérique Duperret (Cinéma Comoedia, Lyon) et Sylvain Clochard (Le Concorde, Nantes) prendront la parole à tour de rôle sur les différents chapitres du rapport d'activité.

Le texte du rapport d'activité a quant à lui été raccourci et réorganisé. Quelques paragraphes sur l'année 2020 - notamment à propos de la Covid-19 - ont été supprimés. La situation du syndicat et de ses adhérent.e.s sera abordée lors de la lecture du rapport moral, présenté par les co-présidents Christine Beauchemin-Flot et Stéphane Libs.

Les administrateurs réserveront un créneau pour les réponses aux questions des adhérents à la fin de la lecture des rapports moral et financier.

Le rapport financier est proposé par le trésorier Martin Bidou.

4. Situations des salles, perspectives 4^e trimestre et plan de relance cinémas

Les administrateurs constatent une hausse en termes d'entrées pour la semaine du 26/08 au 2/09. C'est la première fois depuis la réouverture du 22 juin que certaines salles ont des résultats supérieurs par rapport à ceux de la même semaine de l'année précédente. Ces résultats s'expliquent par le maintien des sorties des films grand public TENET et EFFACER L'HISTORIQUE.

Grâce à ces résultats encourageants, les administrateur.ice.s du Scare affirment qu'il faut convaincre les distributeurs de maintenir les sorties de leurs films en salle. Il est noté que les succès se font sur davantage de semaines et dans un nombre plus important de salles qu'avant la crise.

Le plan de relance :

Un fond de compensation de 100 millions d'euros à partager entre le spectacle vivant et l'exploitation cinématographique sera versé aux salles de cinémas, circuits compris. Par contre, sont exclues les salles en régie directe, (qui n'ont pas eu recours notamment au PGE), ce fond provenant du Ministère de l'Economie et des Finances pour les PME. Cette enveloppe sera directement versée au CNC qui répartira la somme entre les salles.

Par ailleurs, le Premier Ministre a annoncé fin août à Angoulême, un plan de relance cinéma de 165 Millions, dont 60 pour réarmer le CNC et 105 Millions pour l'ensemble de la filière. Une réunion avec le bureau de la FNCF et la direction du CNC est organisée lundi 7 septembre afin de définir les modalités de l'attribution du fond.

Le Scare souhaite partager ses inquiétudes quant au modèle de plan de reprise qui sera proposé par le CNC, de se baser sur les pertes de CA de septembre à décembre et non sur les pertes passées. En effet, le plan de relance ne doit pas être basé sur un système de calcul qui puni les bons élèves, restés ouvert depuis le 22 juin et qui feront des efforts pour reconquérir le public au 4^e trimestre.

Les administrateurs considèrent qu'il est important d'intervenir et de contacter la presse, la Directrice du Cabinet du Ministère de la Culture Sophie-Justine Lieber et la Rapporteuse Aurore Bergé. La salle de cinéma indépendante, vecteur de lien social, ne doit pas être pénalisée dans ce système, qui ne doit pas oublier les salles restées ouvertes pendant l'été, et ce malgré les difficultés.

5. Formations et Tour de France du CNC

Quelques mois après la formation, le SCARE a envoyé une nouvelle enquête aux stagiaires des 7 régions où s'est tenu le Tour de France en 2019, pour en mesurer l'impact sur les pratiques et savoir si elle leur a ouvert de nouvelles perspectives.

À ce jour, 100 stagiaires ont répondu au questionnaire. Les résultats de l'enquête se sont avérés très positifs.

En juillet, Béatrice Boursier et Christine Beauchemin-Flot ont organisé une réunion en visio-conférence avec Xavier Lardoux, Directeur du cinéma et de l'audiovisuel du CNC, Lionel Bertinet, Directeur Adjoint du Cinéma, Catherine Verliac, Responsable du service des entrées en salles et Vincent Florant, Directeur des industries techniques et de la transformation Numérique, pour leur proposer un second Tour de France du CNC.

Le Scare a soumis une proposition de nouveaux modules, réfléchis et travaillés avec les agences intervenant actuellement sur le Tour de France :

- Module Stratégie globale de communication
- Module Réseau sociaux plus stratégique
- État des lieux sur la billetterie dématérialisée
- Module Newsletter

Par ailleurs, le Scare a élaboré avec la CST une nouvelle formation, prise en charge par l'AFDAS, qui se tiendra jeudi 12 novembre à Paris. Cette formation destinée aux personnels des salles de cinéma (directeur.ice.s, directeur.ice.s techniques, personnel de cabine de projection, personnel d'accueil, tout personnel ou bénévole d'un établissement cinématographique) traitera la maintenance des cabines de projection de premier niveau.

6. Questions diverses

** Cas contact Covid-19 dans la salle*

Les administrateurs ont rappelé l'importance du port du masque au cinéma afin d'éviter toute contamination au sein de leurs établissements. En effet, pour être considéré comme contact à risque, il faut avoir eu un contact direct avec la personne infectée, à moins d'un mètre, sans masque, pendant au moins quinze minutes.

** Cotisations en crise Covid-19*

La baisse des apports du Scare en cotisations est un réel sujet à traiter en AG 2021.

La séance est levée à 14h00